

DISTINCT'GO! LES DISCRIMINATIONS EN QUESTION






Vous êtes un adulte en situation éducative ? Ce jeu vous permettra de traiter de manière vivante et ludique la prévention des discriminations avec les jeunes à partir de 12-13 ans.

L'ASSFAM vous propose une journée de formation à l'utilisation pédagogique de ce jeu dans le cadre de vos projets.

Mardi 19 janvier 2010
De 9 heures à 17 heures
ASSFAM - 5 rue Saulnier- 75009 PARIS

Objectifs du Jeu

-  *Ouvrir des espaces d'expression et d'argumentation*
Ayant à convaincre du bien fondé non pas de ses idées, mais de celui de son argumentaire, il est un outil favorisant la verbalisation et le développement de l'argumentation.
-  *Ouvrir des espaces de construction d'une identité qui n'enferme pas*
Cette réflexion personnelle contribuera à construire une identité ouverte sur les autres, à ouvrir des espaces où chacun est reconnu pour ce qu'il est – et non pour ce qu'on attend de lui qu'il soit.
-  *Ouvrir des espaces de dialogue autour des questions de société*
A travers les questions abordées, le jeu permettra aux jeunes d'aborder les questions de société qui les interrogent particulièrement : la laïcité, la parole et la place des jeunes dans la société, l'école, les inégalités, les règles, la famille, etc.

Contact ASSFAM

Nicole HEIMANN
5, bd Beaumarchais – 92230 GENNEVILLIERS
☎ 01 47 98 20 56 - ✉ gennevilliers@assfam.org

Numéro d'organisme de formation : 11 75.39345.75

Nom de la structure :

Adresse :

Tél :

Email :

Nombre de personnes inscrites :

Nom(s) Prénom(s) :

Profession(s) :

Inscription à la formation du 19 janvier Nombre d'inscrits :

Coût de la formation :

- 50 € par personne
- achat boîte(s) de jeu : 60 € par unité

Chaque participant recevra un livret pédagogique complet

Je joins un chèque de :

- Nombre d'inscrits :x 50 Euros :
- Nombre d'achat de jeu :x 60 Euros :
- Total :

Bulletin et chèque à envoyer à

ASSFAM –5 bd Beaumarchais - 92230 GENNEVILLIERS

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge de chaque participant.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du règlement .Les chèques ne seront encaissés qu'au jour de la formation et restitués en cas d'annulation par l'ASSFAM faute d'un nombre suffisant de participants (au moins 6).

"Distinct'Go!" a été réalisé sous la direction du CLP avec la collaboration de l'ASSFAM, Le Club Léo Lagrange de Bonneuil-sur-Mame, la Plateforme départementale contre les discriminations de Côte d'Or, le CESAM, la société Valorémis et le concours du Conseil Régional d'Ile-de-France

